



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

19 octobre 2000

FSB - 2000 - Convention d'échange d'informations

2000 - Convention de coopération et d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et le Financial Services Board (FSB) d'Afrique du Sud

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02